

A [lieu], le [date]

[Titre du supérieur hiérarchique de la communauté],

Membres de *Lutte et Contemplation* – un collectif chrétien rassemblant des personnes désireuses d'œuvrer pour la justice écologique et sociale – et membre de [nom de la dénomination protestante] nous souhaitons attirer votre attention sur la question de l'impact climatique des investissements de notre/votre communauté.

Nous entendons le « Plaidoyer de la Conférence des responsables de culte en France (CRCF) vers la COP28 » (30 novembre 2023) pour « *sortir à temps des énergies fossiles, en arrêtant immédiatement les investissements dans les nouveaux projets* », ainsi que l'appel du Conseil œcuménique des Églises (COE) - réuni à Abuja du 8 au 14 novembre 2023 - à « *passer de la parole aux actes, en opérant les changements de modes de vie nécessaires et en prenant les mesures qui s'imposent pour un avenir durable pour tous et toutes.* »

Nous entendons également les constats des scientifiques sur l'urgence climatique. L'Agence internationale de l'énergie explique ainsi, depuis 2021, que tout nouvel investissement dans de nouveaux projets d'énergies fossiles est incompatible avec le respect des accords de Paris.

Par conséquent, cela implique de promouvoir des investissements socialement et écologiquement responsables en évaluant le désinvestissement progressif du secteur des énergies fossiles. Le désinvestissement des énergies fossiles est ainsi une façon de mettre en pratique la conversion écologique.

Forts de ce sentiment de responsabilité collective, nous souhaiterions échanger avec vous sur la cohérence entre notre foi et les investissements financiers qui sont réalisés avec le patrimoine de notre/votre communauté.

Nous sommes conscients des besoins financiers de notre/votre communauté. Nous comprenons que l'argent qui n'est pas affecté à l'immobilier ou au fonctionnement courant soit investi en bourse avec pour objectif de générer des rendements qui servent à payer les dépenses de fonctionnement et les divers projets menés par [nom de la communauté]. Cependant, il nous semble particulièrement important que toutes les communautés religieuses chrétiennes s'assurent de ne pas participer au financement de l'industrie des énergies fossiles. Le désinvestissement, dans ce cas, signifie se libérer de toute forme d'actifs financiers liés à des entreprises qui extraient des énergies fossiles ou qui participent au développement de nouveaux projets.

Désinvestir des énergies fossiles est possible. Dans le monde, un tiers des institutions qui ont désinvesti sont des institutions religieuses, comme l'Église anglicane, l'Église méthodiste de Grande Bretagne ou encore l'Église presbytérienne d'Irlande. Par ailleurs, le collectif *Lutte & Contemplation* se tient à votre disposition pour vous accompagner et vous aider dans votre démarche de désinvestissement. Notre/votre communauté ne sera donc pas seule en chemin vers le désinvestissement.

Il se peut que notre/votre congrégation ne détienne aucun actif lié à l'industrie des énergies fossiles. Dans ce cas, pourriez-vous nous l'indiquer.

Nous vous remercions pour l'attention que vous porterez à cette lettre.

Respectueusement,

[votre nom]

LUTTE
& CONTEMPLATION